

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 18

Artikel: Voleurs de ministre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

luttres politiques et de développer entre les Vaudois les sentiments d'union et de solidarité. Mais aussi, ajoutent les *Annales*, l'année s'annonçait bonne. Le 13 août, on remarqua, sur la tribune, des raisins rouges et blancs en parfaite maturité, apportés par M. le juge Borgeaud, de Pully. Le même jour, M. le major Buttica, de Treytorrens, offrit galamment du vin nouveau, du vin de 1868, du vin qui circula dans les coupes et qui était excellent.

Voleurs de ministre.

Nous lisons dans le Livre de mémoire manuscrit de Pierre-Daniel Crisinel, de Denezzy, à la date de 1829.

« C'est la dite année que le Ministre de Denezzy a commencé à aller Prêché à Villard-le-Comte, et que Villard a été joint à la Paroisse de Denezzy ; au lieu qu'aparavant on était seuls et Villard allait à Thierrens. Cela a été décrété par le Gouvernement et cela a fait une grande sensation au Village de Denezzy, et quand ceux de Villard venaient à Denezzy on leur criait : *Voleurs de ministre !* »

LES NORMALIENS DE 1882

La mode des jubilés de toute nature est l'une des caractéristiques de notre époque sociale. De vieux compagnons d'armes, d'anciens camarades de collège éprouvent le besoin de se revoir en corps. On a même convoqué un jour à Chexbres tous ceux qui avaient eu le privilège de naître en 1861. Idée plutôt bizarre que celle de rassembler en une agape des citoyens, si braves soient-ils, dont la rencontre n'est guère un symbole d'amitié, un culte du souvenir. Ne détournons pas le sens des mots et respectons le passé en le faisant revivre. Pour cela, il suffit tout simplement de se mettre d'accord entre quelques copains, non seulement de la même génération, mais qui ont vécu côte à côte pendant quelques années, — les plus belles peut-être de leur vie... quand on les regarde à travers un prisme complaisant.

Donc, le samedi 20 avril, il y avait rendez-vous, à Morges, des normaliens vaudois sortis en 1882, et qui voulaient fêter ce trentenaire, comme ils avaient fêté leurs 5 ans, leurs 10, leurs 20, leurs 25 ans. Ça représente pas mal de bouteilles, car il est impossible de ne pas chanter comme autrefois :

Verre plein, verre plein, de ce bon vin...

Honni soit qui mal y pense. Il y avait du reste parmi eux un abstinent, — pour le bon exemple. Vie et santé! Depuis un quart de siècle que deux des leurs ont été prématurément fauchés, tous restent debout. Ils ne sont pas vaccinés contre l'atteinte des ans, mais ils en supportent allègrement l'irréparable outrage. Et vous me croirez si vous voulez, mais à entendre l'ami Guidoux, par exemple, chanter le merle, — ce pauvre merle à qui l'on coupe successivement le bec et la queue, en passant par tous les intermédiaires, et qui chante encore — nous nous reportons très loin en arrière, c'est vrai, mais avec une puissance visuelle étonnante. Il semble que c'est hier que nous avons quitté l'école normale, ou plutôt il semble que nous ne nous soyons jamais quittés; les traits, les tics, les gestes, les voix — oh! surtout les voix — leurs accents sont restés les mêmes, et il faut véritablement que l'un ou l'autre d'entre nous montre un semblant de calvitie pour nous plonger brusquement dans un accès de réalité, très court, qui ne résiste pas aux causeries pleines d'entrain et d'une philosophie de bon aloi. Oh! sans doute, il y a des « dents » tenaces. Ainsi, pourquoi donc tel professeur, que je me garde bien de nommer, puisqu'il vit encore — a-t-il peiné mon ami... pardon, je ne dirai pas même l'initiale — en lui rognant un ou deux points dans une occasion solennelle! Tout se paie en

ce monde! Dans une luxuriante contrée du Gros de Vaud, un ancien élève fait une rencontre imprévue et tient à peu près ce langage :

— Hé, bonjour, monsieur... Je suis charmé de vous revoir. Votre enseignement était parfait, il m'émervillait, mais, pauvre que j'étais, vous m'éreintiez.

— Ah! et bien, allons prendre un verre, et causons d'autre chose.

Qui sort d'un établissement scolaire sans y avoir appris beaucoup en marge des parchemins! Et pourtant on ne sait jamais tout. De vieilles paperasses étaient abandonnées aux rats en quelque réduit obscur. Un jour, il reçoit la visite d'un élève qui allait décrocher son brevet. Tout à coup, le pédagogue en herbe aperçoit, ô sacrilège! une vénérable liturgie en train de se dissoudre; il sauve ce précieux exemplaire d'une perte certaine, le prend sous sa protection, le confie aux mains d'un expert relieur et, aujourd'hui encore, il s'en sert dans les cérémonies qu'il doit présider.

On voit rarement un homme déclarer sans arrière-pensée être content de son sort. Il est plus rare encore de ne pas rencontrer des hommes qui, volontiers, croient celui de leur prochain bien meilleur.

De notre volée, plusieurs sont devenus professeurs, même à l'Université, historiens, voire gratte-papiers, aubergistes et députés. Ils n'en sont pas plus fiers pour tout cela, le sentiment de leur solidarité avec les régents reste vivace, même sans doute s'ils ne peuvent venir l'exprimer. Et puis, il n'y a pas chez eux cette inquiétude de résoudre la question de savoir si l'on doit encore dire « tu » à celui-ci ou à celui-là, inquiétude qui tenaillait Villemessant quand il lui fallait répondre au tutoiement d'Alexandre Dumas. Quant à moi, j'éprouve une grande joie à pouvoir être familier avec des hommes — il y en a trois parmi nous : Colomb, Dupraz (le premier de la bande), Guidoux — qui n'ont jamais, depuis trente ans, fait qu'une seule école. Belle unité! La ville tentaculaire ne les a pas houspillés dans leurs paisibles petits villages. Honneur à eux, et au nom de tous, un souvenir ému à l'Ecole normale et à ses professeurs. Bonne maison, va!

L. Mn.

DOU BON VILHIO

S'ÉTANT bin z'u amà, Djanri et Nanetta et s'amàvant adî prau quand bin l'étant maryà du l'ai a quarant'an. L'è dau vilhio cein, vilhio quemet leu. N'è pas ora qu'on pau s'amà quarant'an. L'è dzouveno de vouà, l'è premi dzo, seimblie que voliant pas vivre prau grand temps po sè remolà, s'è tchuffà, s'è lètsi, s'è reluquà, s'è tourdzi : s'amant tant que voudrant pouai sè medzi l'on l'autro et pu, on an aprî, ie regrettant bin de pas s'itre medzi à de bon po être débarrassi. Lo borî l'è casse, po bin vo dere.

Dan Nanetta et Djanri s'accordàvant quemet Haasenstain et Vogler qu'on liè su l'è papà que sant dza du grand temps einseimblie. L'è bin su que l'avant z'u quaque nièze; iò l'ai a-te rein! Pertot l'ai a oquie que tsî no, desà lo Fribordzai, iò on s'è bat ti l'è dzo. » Nanetta, li, boudàve et l'è cein qu'eingrindzive Djanri.

On coup — qu'avan-te z'u? diabe lo mot que l'èin sè — Nanetta s'è met à boudà de vè lo petit goutà. Pas mè lo mot que l'a voliu redere qu'onna pètola de ratta. Lo nè, la Nanetta s'è devite la première et va à fond ein vereint sa rita, li qu'avai adî po demi-hàora à taboussi. Lo leindèman, ie boudàve adî; à dèdjonna, pas on mot; à dinà, pas onna sylaba. Ti l'è coup que Djanri volivàve coumeinci, pouàve suivre solet; l'ètai mouetta quemet on pesson tya. S'è retenià mimameint de rottà. Vè lo nè, l'homme revint et la Nanetta boudàve. Tota la né d'aprî: rein. Lo deçando matin, Djanri s'è lève lo premi, chante à bouffet, fà état de guègnî dein

l'è z'ècouelle, pertot, dein lo catseptliat quemet se tsertsive oquie de gaillà maulèzi à trovà. D'cein, l'èovre la garda-robà et la Nanetta s'è desà: « Mâ de la mètsance! que tsertse-te? » V'è rebouilli dèso l'è manti de trabllia, à fond d'è motchâo de cassetta dein l'è leinsu. Rein, ad rein! La Nanetta l'ai tegnâ pe rein tant qu' l'arâi voliu savâi que founâve, Djanri d'è adan l'è panaman, vouâite tant que permi l'è pan-tet de la fenna, que fâ adan on pucheint effo l'ai dit dinse :

— Que tsertse-to?

Et lo Djanri l'ai repond :

— Ta leinga, Nanetta.

La Nanetta dèzevâve, lo boudâzdo l'ètai fini.

MARC A LOUIS.

L'ÉCOT

LAISSONS les abstinentes tomber à bras raccourcis sur le vin et, pour s'excuser de cet acharnement, accuser de façon grotesque les crus de nos coteaux de tous les méfaits qu'ils désolent le genre humain. Le moyen n'est pas nouveau : « Quand on veut noyer son chien, dit qu'il a la rage ». Il est toujours de saison, vieux proverbe.

Le vin saura bien se défendre lui-même. Et comme la vérité, le jour où il sera le plus fort le jour où il pourra le mieux compter sur la victoire sera peut-être celui où, banni du monde, il aura entraîné à sa suite la gaieté et d'autres privilèges précieux, qui s'accroissent mal de l'austérité intransigeante et fanatique de l'abstinence.

La tempérance, la modération, à la bonne heure! Voilà qui est raisonnable, voilà qui est juste, voilà qui est logique. Voilà ce que peut et doit encourager toute personne qui ne croit pas à la nécessité de boire trop pour avoir assez bu, et qui a quelque souci de sa santé et de sa dignité.

Et c'est bien peut-être parce qu'elle se justifie et se recommande, parce qu'elle est le juste milieu, c'est-à-dire le bon sens, que la modération doit céder le pas aux exagérations de l'abstinence. L'homme est ainsi fait.

Et pour réaliser, en partie du moins, cette tempérance, si désirable, il suffirait déjà de rompre avec une coutume trop répandue chez nous, où elle est presque comme une tradition nationale, pour ne pas dire une « vice » nationale.

Cette coutume, c'est l'écot. L'écot, qui hante parfois sur dix vous force à boire, à veiller, à dépasser plus qu'on ne voudrait, sans profit aucun pour le plaisir et la gaieté.

On boit à contre-cœur, on reste à contre-cœur, parce qu'on est « engrené » dans l'écot où son amour-propre est sottement engagé. A moins que l'on ne soit un parasite sans vergogne, on ne peut raisonnablement s'en aller sans avoir aussi payé son « demi » ou sa « tonnée ». Et si l'on est cinq, six, dix, voyez où ça mène, le nombre de « demis » qu'il faut gurgiter malgré soi et le temps qu'il y faut mettre.

Et c'est aussi qu'il faut boire du « nouveau » quand on voudrait du « vieux » ; du vin, quand on aurait préféré de la bière, du café ou du vin versa. C'est la négation de la liberté, dont nous autres Vaudois avons toujours le nom à la bouche.

Il est bien, bien rare que le plaisir et l'entrain puissent tenir jusqu'au bout. Et la raison ne tarde pas à les suivre dans leur sage retraite.

Alors, c'est l'incohérence, la débâcle de la conversation. En son for intérieur, chacun se voit avoir assez bu, trop bu même ; chacun voudrait bien céder au sommeil qui le talonne. Mais les demis, inexorables, arrivent toujours et les verres s'emplissent. Il faut boire. Chacun le sien! C'est la consigne! C'est l'écot!

Et telle soirée, commencée dans la joie d'un agréable rencontre, se termine piteusement.